

## DECLARATION DES PERFORMANCES

N° LE\_0905440811\_01\_M\_W-VIZ

### 1 – Code d'identification unique du produit type :

Système de scellement Würth W-VIZ et W-VIZ-IG

#### 1a – Valable pour l'ensemble des références Würth débutant par :

090544\* ; 090545\* ; 59161\* ; 59162\* ; 5916410\* ; 5916411\*

**excepté les références suivantes :** 5916106999 ; 5916108999 ; 5916110999 ; 5916112999 ; 591616999 ; 591620999 ; 591624999 ; 5916206999 ; 5916208999 ; 5916210999 ; 5916212999 ; 5916410130.

### 2 – Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir ETA-04/0095 – annexe 3 et annexe 24.

Numéro de lot : voir l'emballage du produit

### 3 – Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Type générique :	Mortier à injection pour scellement à vissage à couple contrôlé
Utilisation dans :	Béton C20/25 à C50/60 selon EN 206, fissuré ou non fissuré
Option / catégorie :	Option 1
Sollicitation :	Statique, quasi-statique, Classification sismique C2
Matériau :	<p><u>Acier électrozingué :</u></p> <p>Pour ambiance intérieure sèche uniquement</p> <p>Dimensions : W-VIZ : M8, M10, M12, M16, M20, M24</p> <p>W-VIZ-IG : M6, M8, M10, M12, M16, M20</p> <p><u>Acier inoxydable (marquage A4) :</u></p> <p>Pour ambiance intérieure et extérieure hors conditions particulièrement agressives</p> <p>Dimensions : W-VIZ : M8, M10, M12, M16, M20, M24</p> <p>W-VIZ-IG : M6, M8, M10, M12, M16, M20</p> <p><u>Acier Haute Résistance à la Corrosion (marquage HCR)</u></p> <p>Pour ambiance intérieure et extérieure sous conditions particulièrement agressives</p> <p>Dimensions : W-VIZ : M8, M10, M12, M16, M20, M24</p> <p>W-VIZ-IG : M6, M8, M10, M12, M16, M20</p>
Plage de températures (le cas échéant)	<p>Plage I : -40°C à +80°C</p> <p>Plage II : -40°C à +120°C</p>

### 4 – Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Adolf Würth GmbH & Co. KG, Reinhold Würth Str. 12-17, D - 74653 KÜNZELSAU

**5 – Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l’article 12, paragraphe 2 :**

Non applicable

**6 – Le système ou les systèmes d’évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l’annexe V :**

Système 1

**7 - Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Non applicable

**8 – Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

Le Deutsches Institut für Bautechnik (DiBt) a délivré l’Agrément Technique Européen ETA-04/0095 sur la base de l’ETAG 001 partie 5. L’organisme notifié 0756-CPD a réalisé l’évaluation de la conformité définie dans l’annexe V en Système 1 et a délivré le certificat de conformité 0756-CPD-0021

**9 – Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Méthode de calcul	Performance		Spécification technique harmonisée
		<b>W-FAZ</b>	<b>W-FAZ-IG</b>	
Résistance caractéristique en traction	ETAG 001, annexe C	ETA-04/0095, Annexes 11 et 12	ETA-04/0095, Annexe 29	ETAG 001
	CEN/TS 1992-4	ETA-04/0095, Annexes 16 et 17	ETA-04/0095, Annexe 31	
Résistance caractéristique en cisaillement	ETAG 001, annexe C	ETA-04/0095, Annexes 14 et 15	ETA-04/0095, Annexe 30	
	CEN/TS 1992-4	ETA-04/0095, Annexes 19 et 20	ETA-04/0095, Annexe 32	
Résistance caractéristique classification sismique C2	TR 045	ETA-04/0095, Annexes 21 et 22	-	
Entraxe minimal et distance au bord minimale	ETAG 001, annexe C	ETA-04/0095, Annexe 10	ETA-04/0095, Annexe 28	
	CEN/TS 1992-4	ETA-04/0095, Annexe 10	ETA-04/0095, Annexe 28	
Déplacement à l’état limite de service	ETAG 001, annexe C	ETA-04/0095, Annexes 13, 14 et 15	ETA-04/0095, Annexe 30	
	CEN/TS 1992-4	ETA-04/0095, Annexes 18,19 et 20	ETA-04/0095, Annexe 32	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : non applicable

**10 – Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.**

**Signé pour le fabricant et en son nom par :**



**Pierre LEHN**  
Directeur Marketing



**Gilbert HUFFSCHMITT**  
Directeur Achats

Erstein, 2 janvier 2014